



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4464

Approbation d'un contrat de cession de droits pour l'exploitation à titre payant des films de l'Institut National de l'Audiovisuel (INA) dans le cadre de la nouvelle scénographie du musée des arts de la marionnette-musées Gadagne

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 21 JANVIER 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 23 JANVIER 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 15 JANVIER 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 JANVIER 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 31 JANVIER 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme RABATEL (pouvoir à M. CLAISSE), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à Mme TAZDAIT), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT), Mme HOBERT, M. ROYER (pouvoir à M. BROLIQUIER), M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

**2019/4464 - APPROBATION D'UN CONTRAT DE CESSIION DE DROITS
POUR L'EXPLOITATION A TITRE PAYANT DES FILMS
DE L'INSTITUT NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL (LNA)
DANS LE CADRE DE LA NOUVELLE SCENOGRAPHIE DU
MUSEE DES ARTS DE LA MARIONNETTE-MUSEES
GADAGNE (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)**

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du **8 janvier 2019** par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Musée des arts de la marionnette (MAM) est le nouveau nom du musée des marionnettes du monde créé à Lyon en 1950 et rénové en 2009.

Cet unique musée de France détenant une collection internationale dédiée aux arts de la marionnette a entrepris de rénover complètement son parcours muséographique.

En avril 2017, les 3 premières salles du MAM-musée des arts de la marionnette ont été inaugurées préfigurant le nouvel esprit de ce musée.

Le 22 novembre 2018 ce musée a pris un nouvel essor avec l'ouverture complète de son parcours permanent entièrement rénové présentant :

- Plus de 300 marionnettes de très nombreux pays, datant du 15^e au 21^e siècles.
- Des décors, costumes, accessoires, affiches, répertoires, photographies.
- Des espaces de jeux et de manipulation adaptés aux familles
- Et une place particulière laissée au personnage de Guignol, créé à Lyon au début du 19^e siècle.

De l'atelier à la scène, c'est une expérience nouvelle et sensorielle qui attend le visiteur. Entre découverte et manipulation ce nouveau parcours invite petits et grands à un grand voyage autour des secrets des arts de la marionnette. D'où vient la marionnette ? A quoi sert-elle ? Comment se joue la marionnette ?

Le nouveau parcours scénographique permet au public de faire une visite ludique et immersive notamment par le biais de la diffusion d'extraits de films de spectacles ou d'émission télé de marionnettes et d'interviews de marionnettistes.

L'Institut National de l'Audiovisuel (l'INA) est le titulaire des droits de ces films.

La scénographie du parcours nécessite l'exploitation de ces films.

En conséquence les musées Gadagne doivent obtenir de la part de l'INA la cession de droits nécessaire à la diffusion des extraits de films suivants :

Titre : marionnettes de Jacques Chesnais

Durée de l'extrait : 2min

Titre : marionnettes japonaises

Durée de l'extrait : 2min

Titre : Taema ou la fiancée du timballer

Durée de l'extrait : 1 min 54

Titre : les quat'z amis : émission du 25 mai 1984

Durée de l'extrait : 2min

Titre : Bébête show

Durée extrait : 1mm55

Titre : le nouveau spectacle de Guignol : combien de fesses pour un fauteuil

Durée de l'extrait : 2min15

Titre : chanson du générique Les minikeums

Durée de l'extrait : 53 secondes

Titre : Festival Moisson d'Avril

Durée de l'extrait 1 min 11

Titre : Festival Moisson d'Avril : STORY Box

3 extraits

Durées des extraits : 14 secondes ; 2 secondes ; 10 secondes

Le contrat de cession de droits, joint au rapport, formalise les conditions dans lesquelles l'INA cède à la Ville de Lyon / Musées Gadagne, à titre payant, les droits d'exploitation des films.

Le montant total de ces cessions s'élève à 7 543.20 € HT.

Vu le code de la propriété intellectuelle et notamment les articles L.122-2 et L122-3 ;

Vu ledit contrat ;

Où l'avis de la commission **culture - patrimoine** ;

DELIBERE

1. Le contrat de cession de droits d'exploitation susvisé, qui sera établi entre la Ville de Lyon / musées Gadagne et l'INA titulaire des droits des films est approuvé.
2. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.
3. La dépense sera prélevée sur le budget 2019 des musées Gadagne, code service 31702, programme COLLECTMH, opération DOCUM, nature 651, ligne de crédit 94248.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER